



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA CVC

Berne, 11 mars 2021

Résolution pour une reprise durable de la vie culturelle

29 directrices et directeurs communaux de la culture ont réaffirmé dans une résolution leur engagement en faveur d'une relance culturelle après la pandémie. Ils demandent à leurs institutions partenaires aux niveaux fédéral et cantonal de poursuivre des mesures de soutien ciblées pour une reprise culturelle au-delà de 2021. En effet, il apparaît déjà clairement que la crise du covid aura un impact durable sur la vie culturelle.

Après un an de restrictions nécessaires dues à la situation épidémiologique, les villes s'inquiètent de possibles dégâts irréversibles. Parmi les objectifs stratégiques déclarés des directrices et directeurs de la culture, on compte des subventions garanties, un maintien des budgets culturels et des investissements ciblés. Avec la résolution publiée aujourd'hui, ils réitèrent leur engagement en faveur du secteur culturel.

Reconstruction et stabilisation du secteur culturel comme tâche commune

Les villes ont été touchées à de nombreux égards et dans une large mesure par les conséquences de la crise du coronavirus. Le développement durable du secteur culturel après la pandémie dépend largement de la présence de toutes les parties concernées à la table de discussion : la reconstruction du secteur culturel doit être abordée dans le cadre d'un échange politique commun au-delà de la pandémie. En raison de leur travail de fond sur le terrain, les directrices et directeurs de la culture plaident pour que la voix des villes et des associations culturelles soit encore mieux entendue à l'avenir et demandent qu'elles soient pleinement consultées aux niveaux national et cantonal et intégrées à long terme dans les échanges politiques.

Informations complémentaires: [Résolution](#) de la CVC «Pour une relance culturelle : la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) s'engage par le biais d'une résolution politique en faveur d'une reprise durable de l'activité culturelle»



La Conférence des villes en matière culturelle

Les villes et les communes contribuent financièrement à plus de la moitié de la promotion culturelle publique. En tant que premier partenaire de financement, les villes bénéficient du privilège d'une proximité particulière avec les individus et les structures qui font naître l'offre culturelle. En tant que section de l'Union des villes suisses, la Conférence des villes en matière culturelle traite des questions culturelles et de politique culturelle qui touchent les villes suisses. La CVC représente également les villes dans le cadre du Dialogue culturel national. Créé en 2011, le Dialogue culturel national (DCN) sert de plateforme d'échange et de coordination sur les questions de politique culturelle à la Confédération, aux cantons, aux villes et aux communes.

Personnes de contact:

- Sami Kanaan, Maire de Genève, via Félicien Mazzola, collaborateur personnel, 079 542 66 50
- Anders Stokholm, maire de Frauenfeld, 079 574 05 30
- Cyril Tissot, président de la CVC, délégué aux affaires culturelles de la Ville de La Chaux-de-Fonds, 079 637 75 36
- Marianne Flubacher, vice-présidente de la CVC, déléguée aux affaires culturelles de la Ville de Thoune, 079 246 18 55